

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 18 janvier 2019, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 10 janvier, se sont réunis à l'Abbaye de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEUCHEF, Vice-Président, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Vice-Présidente, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

**Excusés :** M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental.

**Absents :**

**Procurations :** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. Régis VALLIENNE, M. Fabien LORNE donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, M. Yves CALIPPE donne pouvoir à Mme Mélina ELSHOUD, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, Mme Véronique RIVRON donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET.

**Invités :** M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire,  
Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques, excusée.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

## Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

- 1 **Conventions relatives à la télétransmission des déclarations de grossesse Renouvellement**  
Il est proposé à la Commission permanente le renouvellement des conventions entre la CAF et le Département de la Sarthe d'une part et la MSA et le Département de la Sarthe d'autre part, relatives à la télétransmission des déclarations de grossesse.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

- 2 **Renouvellement de la convention de partenariat pour le dispositif "maison des quatre" situé rue d'Erpell au Mans**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat entre le Département, l'Association Française des Traumatisés Crâniens 72 (AFTC 72), l'association de gestion du Pôle Régional du Handicap (PRH), l'association ADMR 72 et le Groupe COVEA-AIS.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

- 3 **Convention relative au fonctionnement du fonds départemental de compensation du handicap (FDCH) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Sarthe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention relative au fonctionnement du fonds départemental de compensation du handicap (FDCH) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

- 4 **Renouvellement de la convention avec l'association "le grain de blé" gérant un lieu de vie et d'accueil pour adultes handicapés**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention de renouvellement avec l'association Le grain de Blé.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

- 5 **Conventions de partenariat entre le Département de la Sarthe, la Maison Départementale des personnes Handicapées de la Sarthe et les bailleurs sociaux (F2M Valloire Habitat, Le Mans Métropole Habitat, la Samo et Sarthe Habitat)**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions de partenariat entre le Département de la Sarthe, la Maison Départementale des personnes Handicapées de la Sarthe et les bailleurs sociaux (F2M Valloire Habitat, Le Mans Métropole Habitat, la Samo et Sarthe Habitat).

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

**Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de Sarthe Habitat, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

- 6 **Admission en Non-Valeur (ANV) Solidarité Départementale**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser les admissions en non-valeur (ANV) annexées au présent rapport, d'un montant total de 1 291 546,12 € dont 1 215 681,60 € au titre des successions de personnes âgées.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

## Commission Insertion et Logement

**7 Orientations "Emploi - Social" des bénéficiaires du RSA et conventionnement des CCAS pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA**

Il est proposé à la Commission permanente de fixer les objectifs des orientations des bénéficiaires du RSA à 2/3 en orientation « Emploi » et 1/3 en orientation « Social » et d'habiliter le Président à signer les conventions de partenariat pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, pour les personnes seules ou couples sans enfant(s) ou avec des enfants de plus de 18 ans, avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) du Mans, d'Allonnes, de La Flèche et de Montval-sur-Loir pour la période 2019-2022.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.**

**8 Insertion - Avenants aux conventions triennales 2019-2021**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les avenants 2019 avec les organismes d'insertion conventionnés sur la base des avenants aux conventions d'objectifs et de moyens ci-joints et la convention de partenariat 2019 avec le CEAS72 au titre du dispositif local d'accompagnement.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour.**

**Mme Mélina ELSHOUD, membre du Conseil d'administration de l'association Pain contre la faim, ne prend part ni au débat ni au vote.**

**9 Insertion - Partenariat entre le Département et Pôle Emploi**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer avec Pôle Emploi la convention de partenariat et la convention intitulée « Accompagnement Global » sur la base du modèle joint.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

**10 Insertion - Créances éteintes**

Il est proposé à la Commission permanente de constater la créance éteinte pour une somme de 641,60 € suivant le détail joint en annexe au présent rapport.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

**11 Fonds de Solidarité pour le Logement - Convention avec le Secours Catholique**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention entre le Secours Catholique et le Département, pour l'acquisition et la gestion de bouteilles de gaz au profit des gens du voyage.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

**12 Fonds de Solidarité pour le Logement - Convention pour les expertises de logement**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention pour l'expertise de logements et de décider de fixer le coût du diagnostic à 300 € nets dans la limite de 40 prestations, soit un coût total maximum de 12 000 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

---

## Commission Réussite éducative et Citoyenneté

13 **Convention cadre pour la réussite des élèves et pour un schéma pluri annuel d'évolution du réseau des écoles du département de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter la convention cadre pour la réussite des élèves et pour un schéma pluri annuel d'évolution du réseau des écoles du département de la Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

14 **Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente la répartition de l'équipement matériel et mobilier dans les collèges publics.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

15 **Fonds départemental des services d'hébergement (FDSH)**

Il est proposé à la Commission permanente la répartition du fond départemental des services d'hébergement.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

---

## Commission Infrastructures routières

16 **Assainissement des plates-formes routières - programme préalable 2019**

Il est proposé à la Commission permanente d'arrêter le programme préalable d'assainissement des plates-formes routières pour un montant de 998 464 € et d'habiliter le Président à signer les actes correspondants.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

17 **Acquisition d'une parcelle à Auvers-sous-Montfaucon**

Il est proposé à la Commission permanente d'acquérir une parcelle au prix de 0,20 € le m<sup>2</sup> d'une surface de 848 m<sup>2</sup> section A n° 422 à Auvers-sous-Montfaucon afin de régulariser le foncier et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

18 **Attribution de subvention au titre du fonds départemental d'aménagements urbains**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 20 000 € à la commune de Chemiré-le- Gaudin pour l'aménagement du centre-bourg.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

19 **Cession de l'ancien centre d'exploitation de Mayet**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le déclassement dans le Domaine Public départemental la parcelle section AM n° 72 à Mayet et la cession de cette parcelle d'une surface de 3 370 m<sup>2</sup> au profit de l'EURL RICHARD THIERRY, moyennant le prix de 85 000 € net vendeur et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

---

## **Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable**

20 **Modification statutaire du Pays du Perche Sarthois pour la prise de compétence Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**

Il est proposé à la Commission permanente d'examiner et de valider le projet de modification des statuts du syndicat du Pays Perche Sarthois pour la prise de compétence Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

21 **Aménagement du territoire - ATESART - cession d'actions du Département**

Il est proposé à la Commission permanente de valider la cession par le Département, pour un montant de 600 €, d'actions du capital social de la SPL Agence des Territoires de la Sarthe, au profit de trois communes et d'un SIVOS.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

---

## **Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur**

22 **Aides aux associations**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les acomptes suivants :

- Malicorne Espace Faïence/Communauté de communes du Val de Sarthe : 20 000 €,
- Sarthe Culture - Centre culturel de la Sarthe : 400 000 €

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour.**

**Mmes Marie-Thérèse LEROUX, Nelly HEUZÉ, MM. Dominique LE MÈNER, Gérard GALPIN, membres du Conseil d'administration de Sarthe Culture - Centre Culturel de la Sarthe, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

---

## **Commission Finances, Ressources et Administration générale**

23 **Garanties d'emprunt accordées par le Département. Modification des caractéristiques de 42 emprunts SA d'HLM F2M**

Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie à la SA d'HLM F2M pour le réaménagement de 42 emprunts auprès de la Caisse des dépôts et consignations d'un montant garanti de 6 353 768,13 €.

**Décision de la Commission Permanente de reporter ce rapport à une prochaine séance.**

24 **Garanties d'emprunt accordées par le Département. Accord sur la vente de logements par la SA d'HLM F2M**

Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable aux projets de vente de 22 logements sociaux situés au Mans, au Breil sur Mérisse, à Villaines sous Lucé et Saint-Symphorien par la SA d'HLM F2M.

**Décision de la Commission Permanente de reporter ce rapport à une prochaine séance.**

- 25 **Garanties d'emprunt accordées par le Département. Modification des caractéristiques de 7 emprunts SA d'HLM Les Marches de l'Ouest**  
Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie à la SA d'HLM Les Marches de l'Ouest pour le réaménagement de 7 emprunts auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour un montant garanti de 5 001 203,57€.

**Décision de la Commission Permanente de reporter ce rapport à une prochaine séance.**

- 26 **Convention financière de reprise par la collectivité d'accueil de jours épargnés sur un CET d'un agent partant par voie de détachement**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention financière de reprise du compte épargne temps (CET) de Madame Durand dans le cadre de son recrutement au sein du Département de Paris.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

- 27 **Convention financière de reprise par la collectivité d'accueil de jours épargnés sur un CET d'un agent partant par voie de mutation externe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention financière de reprise du compte épargne temps de Madame Beucher dans le cadre de sa mutation auprès de la Commune de Saint Calais.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



**Dominique LE MENER**

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.